

## SEA BOOK FORMATION AU PERMIS COTIER

### Pièces à joindre au dossier :

Merci de nous faire parvenir, au plus tard, 10 jours avant l'examen :

- La fiche d'inscription au centre de formation.
- La demande d'inscription à une option de base du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, complétée
- Le certificat d'aptitude physique, complété par un médecin.
- 1 timbre fiscal dématérialisé (78€) correspondant au droit de délivrance du permis
- Le règlement des droits d'inscription au centre d'examen (39€)
- Une copie de votre pièce d'identité (le permis de conduire n'étant pas considéré comme pièce d'identité)
- 1 photo d'identité officielle en couleur (photo conforme : pièce d'identité, passeport... pas de photo d'école).

### FORMATION THEORIQUE :

**Cette formation est dense et intense, veillez à bien réviser votre code Vagnon avant le début de la formation. Vous pouvez également vous exercer sur internet.**

Lieu de rendez-vous : Bâtiment N° 5, ZA de Kerran à Saint Philibert (route de Locmariaquer).

Il est indiqué sur le bâtiment : « Parc de Kerran » « Permis Bateau » « Bleu rivage ».

- Jours 1 et 2 : 8h30 / 12h30.

### L'EXAMEN :

Vous passerez l'examen du code dans un centre agréé La Poste.

**Vous recevrez automatiquement votre convocation par mail, 24/48h avant l'examen.**

**Il est impératif de vous munir d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité si elle n'a pas été envoyée par courrier avec votre dossier.**

### FORMATION PRATIQUE :

Lieu de rendez-vous : 35 cours des Quais, La Trinité sur Mer.

La sortie en bateau dure une 1/2 journée, au départ de la Trinité sur Mer. La date peut être modifiée en fonction des conditions météo. Cette sortie représente votre formation et validation de la pratique.

**Le matin départ 8h30. L'après midi départ 14h00.**

La convocation peut-être à partir du jeudi précédent la formation jusqu'au 3° jours de formation.

**Tenue à prévoir :** En fonction des conditions météo, une tenue chaude, veste et pantalon de ciré, bottes. Mais aussi bouteille d'eau et crème solaire.

**De principe, en mer, mieux vaut prévoir plus !**

Pour toutes questions avant la formation merci de contacter le bureau : 02 97 30 10 80.

### IMPORTANT :

- **REVISER LE CODE VAGNON AVANT LA FORMATION**
- **SE MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE POUR L'EXAMEN**

### DATES PERMIS 2023 :

- 28-29-30 janvier,
- 18-19-20 février,
- 04-05-06 mars,
- 25-26-27 mars,
- 08-09-10 avril,
- 22-23-24 avril,
- 06-07-08 mai,
- 27-28-29 mai,
- 17-18-19 juin,
- 15-16-17 juillet,
- 29-30-31 juillet,
- 05-06-07 août,
- 09-10-11 août,
- 12-13-14 août,
- 16-17-18 août,
- 19-20-21 août,
- 23-24-25 septembre,
- 28-29-30 octobre,
- 18-19-20 novembre,
- 09-10-11 décembre.